



Déclaration liminaire CAPA d'installation des certifiés 2019

vendredi 18 janvier 2019

Madame La Rectrice,

Nous nous retrouvons cet après-midi pour la première CAPA de ce nouveau mandat. Le Sgen-CFDT espère que les échanges qui auront lieu lors des CAPA et en amont de celles-ci seront fructueux au cours des quatre prochaines années. Nous souhaitons qu'ils permettent de faire évoluer positivement les conditions de travail et le déroulement de la carrière de nos collègues. Pour le Sgen-CFDT, le dialogue social est important, au sein des CAPA mais aussi des diverses commissions et groupes de travail. Nous serons ainsi attentifs au maintien de ces derniers quels qu'en soient les thèmes. Nous espérons que les représentants du personnel seront alors écoutés mais aussi entendus et qu'il ne sera pas seulement attendu de leur part qu'ils entérinent des projets déjà ficelés.

En effet, ce mandat commence dans un contexte national qui ne peut qu'engendrer notre méfiance et notre vigilance. L'annonce par Monsieur Le Ministre de la suppression de 2600 postes d'enseignants dans le second degré et de 400 agents administratifs est extrêmement mal vécue par le personnel de l'éducation nationale. Celui-ci peine à comprendre comment on peut affirmer d'une part que l'on veut améliorer ses conditions de travail, améliorer le système éducatif et le suivi des élèves, reconnaître le travail des équipes au sein des établissements en supprimant des postes d'autre part. De plus, la décision du Conseil d'État d'exclure les CPE et les Psychologues de l'Education nationale du régime dérogatoire de la fonction publique accordée aux personnels enseignants est peu propice à instaurer un climat de confiance. Pour le Sgen-CFDT, il est essentiel que les modalités de gestion des carrières et des mutations de ces

derniers restent identiques à celles des professeurs. L'utilisation de règles administratives distinctes ne peut pas être comprise au sein des équipes pédagogiques évoluant dans les mêmes établissements. Ces différents signes ne peuvent que contribuer au malaise du personnel, malaise prenant différentes formes ces dernières semaines.

Par ailleurs, le Sgen-CFDT s'inquiète aussi de la remise en cause des corps intermédiaires. Nous avons la désagréable impression que le gouvernement met en place ses réformes de façon précipitée, de manière à contourner le dialogue social. Notre syndicalisme de proposition, de progrès et de proximité s'oppose à cette attitude qui empêche la mise en place de véritables négociations qui devraient avoir lieu à tous les niveaux avec les représentants des personnels. Comment les enseignants des collèges, maillon essentiel de la scolarité des élèves, pourront-ils lutter contre les inégalités sans cesse rappelées entre les élèves pour justifier les réformes s'ils sont moins nombreux et si les classes sont plus chargées ? En outre, les conditions dans lesquelles est mise en œuvre la réforme du lycée est un parfait exemple d'une dérive qui conduit à une réforme bâclée mettant en danger la réussite des élèves qui nous sont confiés. En effet, les enseignants ont besoin de sérénité, de reconnaissance et de temps pour remplir leurs différentes missions. Or les programmes, les consultations ont été faites dans la précipitation au niveau national comme la présentation des cartes de formation au niveau académique. Cette « accélération » dissimule mal un affolement qui annonce des difficultés de taille dans l'application de cette réforme au sein de notre académie, difficultés qui ne peuvent que provoquer le malaise de nos collègues dans leur lycée. Les engagements pris auprès des familles et des élèves par Monsieur Le Ministre et ses différents représentants nous semblent bien éloignés de la réalité du terrain qu'imposent ses décisions. C'est pourquoi le Sgen-CFDT demande un report de cette réforme et la mise en œuvre d'un véritable dialogue social. Si ce report n'est pas accordé et les suppressions de postes maintenues, les prochaines CAPA de notre académie s'annoncent difficiles malgré le travail, l'implication et les bonnes intentions des uns et des

autres. Enfin, l'annonce de la modification du statut d'enseignant en rajoutant une HSA obligatoire à celle existante, par voie de presse, sans consultation des organisations syndicales n'a rien de rassurant.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPA, le Sgen-CFDT a soutenu la mise en place de PPCR car il améliore l'égalité d'avancement des agents, et en particulier en réduisant les écarts femmes/hommes. Cependant, nous continuons de dénoncer la mise en place de quotas, non prévus par l'accord initial, pour l'appréciation finale. Ceux-ci retirent toute valeur au travail d'évaluation des inspecteurs et des personnels de direction, sans parler de la démotivation et de l'incompréhension qu'ils provoquent chez les personnels victimes de ceux-ci. Comment justifier qu'un agent qui n'a que des "très satisfaisants" et "excellents" n'ait comme appréciation finale que « satisfaisant » ? Quel message de reconnaissance pour son travail lui envoyez-vous ? Où sont la confiance et la bienveillance sans cesse martelées par notre ministre ?

Pour celles et ceux qui ont eu un rendez-vous de carrière, nous rappelons que nous demandons le décontingement des avis afin de permettre une évaluation objective qui sera comprise et donc mieux acceptée par les personnels.

Pour cette CAPA, le Sgen-CFDT se prononcera au cas par cas pour les dossiers des collègues après examen précis des éléments fournis dans un souci d'équité et de cohérence.

Pour terminer, nous agissons au cours de ce mandat comme nous l'avons toujours fait, dans l'intérêt des collègues, avec pragmatisme sans être opposant de principe, en assumant notre rôle de contre-pouvoir et de contributeur à l'intérêt général.